Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

Titre : **81° RÉGIMENT D'INFANTERIE** **JOURNAL DE MARCHE ET DES OPÉRATIONS** 01/07 au 01/10/1914	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **Première Guerre Mondiale**
Auteur :	Origine : **S.H.D.**
Référence : **26N 664/9**	Transcripteur : **Jean-Louis BLANC** Date : **Décembre 2008**

Ancestramil

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

81° RÉGIMENT D'INFANTERIE
JOURNAL DE MARCHE ET DES OPÉRATIONS
du 1er Juillet au 1er Octobre 1914

Cote SHD 26N 664/9

CAMP DU LARZAC DU 1ER JUILLET AU 21 JUILLET 1914
COMPOSITION DU RÉGIMENT

A - ETAT-MAJOR

AUBERT, colonel cdt le régiment
BARRIERE, médecin-major chef de service
PAGES, capitaine adjoint cdt la CHR
CAMARE, capitaine chargé du tir
GIRAUD, chef de musique de 1ère classe
MONTAGNE, lieutenant adjoint d'approvisionnements
JUERY, lieutenant officier de détail
MARTIN, lieutenant cdt la 2ème section de mitrailleuses
FOLTZENLOGEL, lieutenant cdt la 1ère section de mitrailleuses
ANTONI, sous-lieutenant cdt la 3ème section de mitrailleuses

B - BATAILLONS

	1er Bataillon	2ème Bataillon	3ème Bataillon
Chef de bataillon	**PERCHENET**	**FAVATIER**	**GUIGOU**
Capne adjt. major	**Pilleux** (1)	**Graugnard** (1)	**Soulé** (1)
Médecin	**Bernard** (1) aide –major de 1èr e classe		

	1ère Compagnie	5ème Compagnie	9ème Compagnie
Capitaine	**REY-LESCURE (1)**	**JOYEUX**	**CRABIE**

Archives familiales

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

Faisaient parti du personnel d'encadrement du 281, ont rejoint le 81 le 6 juillet.

	1ère Compagnie	5ème Compagnie	9ème Compagnie
Lieutenant	**SAINT PE**		**RATABOUL**
Lieutenant de réserve			**MARTIN**
S/lieutenant de réserve	**PAGES**	**BANET**	
	2ème Compagnie	**6ème Compagnie**	**10ème Compagnie**
Capitaine	**LAVENIR**	**FONDEUR**	**CARTIER**
Lieutenant	**CHAUBET**	**KUHNHOLTZ**	**RAPIDEL**
S/lieutenant de réserve		**LECLERC**	
Adjudant-chef	**JAUZE**		**COMPANS**
	3ème Compagnie	**7ème Compagnie**	**11ème Compagnie**
Capitaine	**SAUVET**	**MILLE**	**GUILLAUME**
Lieutenant			**GOERGER**
S/Lieut. (Act. et Rés)	**SEIGNEURIE**	**BERTRAND**	
Adjudant-chef		**DELMAS**	
	4ème Compagnie	**8ème Compagnie**	**12ème Compagnie**
Capitaine	**SERVILLE**	**JALABERT**	**EVRARD**
Lieutenant			**VINSON**
Lieutenant de réserve		**PROVOST (1)**	
S/lieut. (Act et Réser)	**ANTOMARCHI**		**CAUMEAU**

EFFECTIF DES PARTANTS

OFFICIERS	**supérieurs**	**5**
	subalternes	**32**
	de réserve	**8**
TROUPE	**s/officiers**	**120** (1)
	active caporaux	**146** (2)
	soldats	**1426** (3)
	réserve	
	subsistants étrangers	**7**

(1) dont **48** faisaient parti du personnel d'encadrement du 281, ont rejoint le 81 le 6 juillet

(2) dont **7** '' '' '' '' '' ''

(3) dont **61** '' '' '' '' '' ''

116

CHEVAUX	de trait……
	de selle……..

Ancestramil

	mulets……..	
	Fourgons à bagages	4
	Fourgons à vivres (corvées)	2
VOITURES	médicales	1
	d'ambulance	1
	cartouches par homme	55
MUNITIONS		
	cartouches par S on de mitrailleuse	

RESTANT A MONTPELLIER

	supérieurs	**4**
OFFICIERS		
	Subalternes	**6**
Troupe active		**268**

ABSENTS

OFFICIERS	**9**
Troupe	**68**

Journée du 1er Juillet 1914
Le régiment quitte Montpellier pour se rendre au Camp du Larzac pour y exécuter des tirs.
Il voyage par étapes.
Etape à Gignac…….30 km
Départ de Montpellier à 1 heure.
Passage au PJ (octroi de l'avenue de Lodève à 1h20
Le régiment arrive à Gignac à 8h30-
Température très chaude.
Ciel découvert. Vent nul.

Journée du 2 Juillet 1914
Etape à Lodève……23 km
Départ de Gignac à 3 heures
Arrivée à Lodève à 9h 15
Température très chaude. Ciel découvert. Vent nul
Evacués ……3

Journée du 3 Juillet 1914
Etape au Caylar, E.M et 2ème Bataillon ……..20 km
'' St Michel et Le Cros 3ème Bataillon … 19-20 km
'' La Couvertoirade et la Pezade 1er bataillon 26 km
Départ de Lodève à 4h
Arrivée dans les cantonnements : Caylar à 9h15
St Michel à 9h
Le Cros à 915
La Couvertoirade à 10h45
La Pezade à 10h45

Ancestrami

Forte pluie. Température froide. Vent du Nord
Hommes laissés en arrière : néant

Journée du 4 Juillet 1914
Etape au Camp
Départ à 4h
Caylar 21 km
St Michel et Le Cros 27-26 km
La Couvertoirade et La Pezade 19-15 km
Arrivée au Camp à 9 heures 30
Température fraîche. Vent nul. Ciel découvert

Journées du 5 au 17 Juillet 1914
Le régiment exécute des tirs et des évolutions

Journée du 18 Juillet 1914
Etape au Caylar 21 km
Départ à 6 heures
St Michel et Le Cros 27-26 km
La Couvertoirade et La Pezade 19-15 km
Arrivée à
Température
Vent nul
Ciel découvert
Hommes laissés en arrière : 2
Evacués :

Journée du 19 Juillet 1914
Etape à Lodève 20km
Départ à 4h30
Manœuvre
Arrivée à Lodève à 13h30
Température très chaude.
Vent nul.
Hommes laissés en arrière : 0
Evacués : 8

Journée du 20 Juillet
Etape à Gignac
Départ à 4h
Arrivée à Gignac à 9h30
Température fraîche.
Vent nul. Giboulées
Hommes laissés en arrière
Evacués

Journée du 20 Juillet
Etape à Montpellier 30km
Départ de Gignac à 2h
Arrivée à Montpellier à 9h
Température fraîche
Vent nul

Ancestramil

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

Ciel couvert
Hommes laissés en arrière : néant

CAMPAGNE CONTRE L'ALLEMAGNE

TABLEAU D'ENCADREMENT

ETAT-MAJOR

Colonel **AUBERT**
Capitaine adjoint **TEILHAC**
Médecin major de 1ère classe chef de service **BARRIERE**
Officier de détails, lieutenant **BEZOMBES**
Officier d'approvisionnements, lieutenant **MONTAGNE**
Porte Drapeau, lieutenant de réserve **DEJANNE**
Chef de musique **GIRAUD**
S/Lt de réserve chef du service téléphonique **LE RUMEUR**

Chefs des sections de mitrailleuses

- 1ère Section Lieutenant **FOLTZENLOGEL**
- 2ème Section Lieutenant **MARTIN**
- 3ème Section Lieutenant **FONSAGRIVE**

1ER BATAILLON

Chef de bataillon Officier adjoint Médecin A.Major	**ETAT-MAJOR** **PERCHENET** **DE FERLUC** **STOLTZ**	
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**1ère Compagnie** **REY-LESCURE** **ST PÉ** **PAGES** **PRATALI** **PASCAL**	 Lieutenant S/lieut.de réserve Adjudant S/lieut. de réserve
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**2ème Compagnie** **LAVENIR** **CHAUBET** **JAUZE** **GINCOTIE** **GUIBAL PAUL**	 Lieutenant Adjudant-chef Adjudant Lieutenant de réserve
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**3ème Compagnie** **SAUVET** **VAYSSE** **BOURDIE** **PIETRERA** **SEIGNEURIE**	 S/lieut. de réserve Sergent Adjudant S/lieutenant

Archives familiales

Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**4ème Compagnie** **SERVILLE** **ORTOLI** **ANTOMARCHI** **BOYER** **TURQUAY**	 Lieutenant S/lieut. de réserve Adjudant S/lieut. de réserve

2EME BATAILLON

Chef de bataillon Officier adjoint Médecin A. Major	**ETAT-MAJOR** **FAVATIER** **MAIGRON** **SAUX**	
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**5ème Compagnie** **JOYEUX** **GOERGER** **SERGENT** **PERETTI** **BONNARIC**	 Lieutenant S/lieut.de réserve Adjudant S/lieut. de réserve
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**6ème Compagnie** **SOULE** **KUHNHOLTZ** **PANIS** **ASTRUC** **LECLERC**	 Lieutenant S/lieut. de réserve Adjudant S/lieut. de réserve
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**7ème Compagnie** **MILLE** **BONNET** **DELMAS** **PERIAT** **BERTRAND**	 Lieutenant Adjudant-chef Adjudant S/lieut. de réserve
Capitaine 1ère section 2ème section 3ème section 4ème section	**8ème Compagnie** **JALABERT** **JUERY** **GEROME** **BADIE** **PERROT**	 Lieutenant S/lieut. de réserve Adjudant S/lieut. de réserve

3EME BATAILLON

Ancestramil

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

	ETAT-MAJOR	
Chef de bataillon	**GUIGOU**	
Officier adjoint	**BORIE**	
Médecin A. Major	**SIRC**	
	9ème Compagnie	
Capitaine	**CRABIE**	
1ère section	**RATABOUL**	Lieutenant
2ème section	**TOURNE**	S/lieut.de réserve
3ème section	**KLEIN**	Adjudant
4ème section	**MARTIN**	Lieut. de réserve
	10ème Compagnie	
Capitaine	**CARTIER**	
1ère section	**RAPIDEL**	Lieutenant
2ème section	**PERRIER**	
3ème section	**SOPINET**	Adjudant
4ème section	**ANTONI**	S/lieut. de réserve
	11ème Compagnie	
Capitaine	**GUILLAUME**	
1ère section	**VINSON**	Lieutenant
2ème section	**COMPANS**	Adjudant-chef
3ème section	**LEFRANÇOIS**	Adjudant
4ème section	**BOUSQUET**	
	12ème Compagnie	
Capitaine	**EVRARD**	
1ère section	**BRUN**	Lieutenant
2ème section	**POUGET**	
3ème section	**LAGASSE**	Adjudant
4ème section	**CAUMEAU**	S/lieut. de réserve

EFFECTIF DES PARTANTS

Officiers
- supérieurs ……5
- subalternes …….55

60

Troupe
- active
 - sous officiers **191**
 - caporaux **246**
 - soldats **2872**

 3321
- subsistants étrangers **12**

Chevaux de selle, de trait, haut le pied, mulets **168**

Voitures
- légères d'outils 2
- fourgons à bagages 2
- fourgons à vivres 13
- médicales 3

Amelotmil

d'ambulance	
à viande	3
de compagnie	12

Restant à Montpellier **:** néant
Absents : néant

Montpellier, 4 Août 1914

ORDRE DE MOUVEMENT N°1 POUR LE DEPART DU REGIMENT

I- FRACTIONNEMENT DU REGIMENT

Le régiment quittera Montpellier en trois détachements ayant les n° et la composition suivants :
1er détachement N° 9 du fractionnement comprenant :

-a) 1er bataillon
-b) 1ère section de mitrailleuse } avec leur train

-c) une fraction de l'Etat-major du régiment comprenant une voiture à viande, les 2 voitures à vivres et à bagages de l'Etat-major et la forge régimentaire.

Ce détachement s'embarquera à la gare Rondelet.
Le matériel roulant, l'équipe d'embarquement du 1er bataillon, une section d'ordre fournie par la compagnie de jour de ce bataillon, seront rendus à la gare Rondelet à 17h30 et on commencera les opérations d'embarquement dés l'arrivée à la gare.
Le bataillon, moins la fraction désignée ci-dessus, et la partie de l'Etat-major du régiment qui marche avec ce bataillon se rendront à la gare Rondelet dans l'ordre suivant :
Sapeurs, musique, 3ème compagnie avec le drapeau, 4ème Compagnie, 1ère Compagnie, 2ème Compagnie et C.H.R.
P.I pour ce bataillon : croisement de la rue des soldats avec le boulevard Gambetta.
La 3ème compagnie s'y trouvera à 17h45 pour prendre le drapeau.
En même temps, le Colonel commandant le 81ème régiment fera la remise de leur drapeau au 281ème et au 122ème territorial.
Les drapeaux seront pris à la salle d'honneur ou au bureau de la mobilisation en temps voulu par les porte-drapeaux.
Les Lieutenants-colonels commandant le 281ème de Réserve et le 122ème territorial seront présents à la cérémonie et se placeront devant leur drapeau, les 3 drapeaux devant la **caserne** des Minimes.

La compagnie du drapeau, avec musique et sapeurs, rompra à 17h50 pour se rendre à la gare Rondelet par le boulevard Gambetta, la place St Denis et la rue Rondelet.
Les autres unités suivront immédiatement la 3ème compagnie.
Le repas du soir, pour les hommes de troupe de ce détachement sera pris à 16 heures.

2ème détachement N° 10 de fractionnement, comprenant :

Archives Familiales

-a) *2ème bataillon*

-b) ***2ème section de mitrailleuses*** } avec leur train

-c) Une fraction de l'E.M du régiment constitué par 6 voitures à vivres et 1 voiture à viande.
Ce détachement prendra les mêmes dispositions que le précèdent en ce qui concerne le matériel et l'enverra à la gare avec une section d'ordre et l'équipe d'embarquement une demi-heure avant l'arrivée de la troupe, celle-ci doit être rendue à la gare Rondelet à 19h45.
Le commandant **FAVATIER** chef du détachement donnera tous les ordres de détail nécessaires.

3ème détachement N° 11 de fractionnement, comprenant :

-a) ***3ème bataillon***

-b) ***3ème section de mitrailleuses*** } avec leur train

-c) une fraction de l'E.M du régiment constitué par 2 voitures d'outils, 7 fourgons à vivres et 1 voiture à viande.
Ce détachement s'embarquera à la gare d'Arènes où la troupe devra être rendue à 2h25 le jeudi 6 août.
Le commandant du 3ème bataillon, chef de ce détachement donnera tous les ordres de détails nécessaires et prendra les dispositions analogues à celles prévues ci-dessus pour l'embarquement du matériel et les mesures d'ordre.
Le matériel sera embarqué sous la direction de l'officier d'approvisionnement secondé par l'officier au chargement du 1er bataillon pour le 1er détachement, et par les officiers préposés au chargement des 2ème et 3ème bataillons pour les 2ème et 3ème détachements.

II- BAGAGE

Tous les bagages devront être chargés, demain 5 août à 8 heures aux minimes pour l'Etat-major, et dans les cantonnements pour les bataillons.
Ceux des Etats-majors, par bataillon, seront répartis entre les 4 voitures à vivres et à bagages des compagnies, par les soins des chefs de bataillon.

III – CONSTITUTION DEFINITIVE DES UNITES

Après l'opération de chargement des bagages, les chefs de bataillon et le commandant de la C.H.R. passeront ou feront passer une revue détaillée et complète des unités et des trains.
Les hommes en excédent des unités seront immédiatement versés au dépôt dans les conditions fixées par les carnets de mobilisation et le régiment sera constitué tel qu'il doit partir.
Il n'y aura pas de revue d'ensemble du régiment passée par le Colonel comme le prévoient les journaux de mobilisation.

IV PRESCRIPTIONS DIVERSES

Réunion de tous les officiers du 81ème à 14 heures demain 5 août à la salle d'honneur.

Ancestramil

Le Colonel rappelle à tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats que le meilleur moyen de donner confiance à ceux qui les verront partir, consistera à montrer, au départ, la plus scrupuleuse discipline du rang sans que personne ne se laisse émouvoir ou troubler par les diverses manifestations qui pourront se produire de la part de la population civile.
C'est par une attitude calme, froide et résolue que se distingue une troupe qui a conscience du grand devoir qu'elle va remplir, c'est par la discipline dont elle fait preuve qu'elle témoigne de sa valeur et de ses qualités.
Le Colonel compte d'une façon absolue que tout le monde aura à cœur, au régiment, de lui donner cette grande satisfaction de partir avec une troupe bien dans la main de ses chefs et sachant s'imposer à elle-même cette discipline rigoureuse sans laquelle il ne saurait avoir d'armée.

Journées des 5 et 6 Août
Départ du régiment pour sa base de concentration en 3 éléments.
1er élément Etat-major, 1er bataillon et section de mitrailleuses : Départ le 5 à 20h25
2ème élément 2ème bataillon et section de mitrailleuses : Départ à 22 heures
3ème élément 3ème bataillon et section de mitrailleuses : Départ le 6 août à 4h40

Journée du 7 Août
Le 1er élément débarque à Mirecourt à 6h35 et va cantonner à Ambacourt
Le 2ème élément débarque à Hymont à 7h45 et va cantonner à Bellemont et Viéville
Le 3ème élément débarque à Mirecourt et va cantonner à Gircourt.

Journée du 8 Août
Repos dans les cantonnements.

Journée du 9 Août
Le régiment quitte ses cantonnements pour se rendre à Bayon (1er bataillon), à Brémoncourt (2ème bataillon et Etat-major), à Haigneville (3ème bataillon).
Le régiment forme l'avant-garde de la brigade mixte.
Evacués : 1 officier (capitaine **MILLE)** et 2 hommes.

Journée du 9 Août
Le régiment quitte Brémoncourt et Haigneville pour se rendre à Jolivet.
Il forme le gros de la colonne constituée par le 61ème brigade.
Le 3ème bataillon détache un peloton à Chanteheux pour garder le pont.

Journée du 11 Août
Le régiment quitte Jolivet à 4 heures et va prendre une formation de rassemblement sur la route d'Ainville-au-Jard, à 800m au NE de la ferme, face à la forêt de Parroy.
A 12 heures, le 1er bataillon avec sa section de mitrailleuses reçoit l'ordre de se porter à Hénaménil pour y soutenir la 2ème division de cavalerie.
Le 1er bataillon cantonne, le soir à Hénaménil, les 2ème et 3ème bataillons viennent reprendre leur cantonnement à Jolivet.

Journée du 12 Août
A 5 heures, le 1er bataillon (Commandant **PERCHENET**) reçoit l'ordre du Colonel commandant la 61ème brigade, de se maintenir à **Hénaménil.**

Ancestramil

Les 2ème et 3ème bataillons quittent leur cantonnement à 4 heures et vont prendre une position d'attente à l'Ouest de la cote 305 (petit bois).
Le 1er bataillon est maintenu à Hénaménil.
Les 2ème et 3ème bataillon rentrent à Jolivet.
A 7h30, le 2ème bataillon, avec sa section de mitrailleuses, reçoit l'ordre d'aller relever dans la forêt de Parroy le 2ème bataillon de Chasseurs.
Ce bataillon va bivouaquer dans la forêt de Parroy.

Journée du 13 Août
Le 2ème bataillon, envoyé dans la forêt de Parroy, reçoit l'ordre de ne pas relever le bataillon de chasseurs et de rallier, au jour, le reste du régiment.
Les 2ème et 3ème bataillons vont prendre, à 6 heures, la même position d'attente que la veille.
Le 1er bataillon est toujours à Hénaménil.
Les 2ème et 3ème bataillons rentrent à Jolivet à 15h30.

Journée du 14 Août
La 81ème reçoit l'ordre de flanquer, par la forêt de Parroy, la marche de la colonne Nord (31ème division et artillerie lourde) sur Moussey – Avricourt.
Formation : 1er et 2ème bataillon, 1ère ligne ; 3ème bataillon, réserve. Itinéraire : forêt de Parroy, Vaucourt.
La traversée de la forêt de Parroy ne donne lieu à aucune difficulté sérieuse.
A 10 heures, le 81ème arrive au débouché de la forêt de Parroy et relève le 2ème bataillon de chasseurs qui garde cette lisière.
A 15 heures, un groupe d'artillerie allemande, installé à la corne sud du bois du Haut-de-la-Croix ouvre le feu sur le 2ème bataillon à Vaucourt.
Vers 15h30, le tir de ce groupe étant allongé et atteignant les compagnies du 1er bataillon ainsi que le 12 2 3 placé à notre droite.
Un groupe d'artillerie de la 31ème division était alors appelé et se portait entre le signal de Xousse et la route et ouvrait le feu contre l'artillerie allemande qui paraissait être en position à l'est et au sud du bois Chanal. Mais l'artillerie avait à peine ouvert le feu que des obusiers allemands installés vers la cote 274, au sud de Bourdonnay,
commençaient un bombardement violent sur le signal de Xousse et ses abords.
Le bombardement fut allongé ensuite et dirigé sur le village Xousse qui fut incendié.
A 18 heures le bombardement cessa, le régiment reçoit l'ordre de se replier sur le signal de Xousse, le bois de Gray et de tenir par des avant-postes de combat, le signal de Xousse, le bois de Gray (2ème et 3ème bataillons).
Le 1er bataillon va bivouaquer à la corne Sud-est du bois de Parroy.

Tués : 1 soldat
Blessés : 1 Officier (Cdt JUERY)
20 hommes

Journée du 15 Août
Le régiment se fortifie sur ses emplacements d'avant-postes avec le concours de 2 compagnies du génie.
Le 1er bataillon est en réserve derrière la droite du dispositif (1km Ouest du signal de Xousse, lisière de la forêt de Parroy.
Deux centres de résistance sont organisés par le Génie et le 81ème, l'un au nord, à la cote 289, l'autre au sud au signal de Xousse.
Un centre de résistance secondaire est crée au sud de la cote 281.
Les 2ème et 3ème bataillons bivouaquent sur leurs emplacements.

Amicale Hénaménil

Le 1er bataillon va bivouaquer près de la ferme du Mont Laval dit La Brise où il arrive vers 20 heures.

Journée du 16 Août

Le régiment reçoit l'ordre de se porter en avant et de commencer son mouvement à 4h30.
Mais l'ordre étant parvenu en retard, le mouvement commence à 5 heures.
Le régiment se porte sur Vaucourt, le bois du Tillot et de la Charbonnière (3ème bataillon à droite, 2ème bataillon à gauche, 1er bataillon en 2ème ligne.
Une compagnie du Génie est mise à la disposition du régiment pour détruire les obstacles et rétablir les points de passage si besoin est.
A 9h30 le régiment franchit la frontière et pénètre en territoire allemand.
On n'éprouve aucune résistance, les positions occupées par les Allemands ayant été évacuées.
Le régiment pénètre dans le bois de la Garenne et arrive au canal dont il déblaie les points de passage.
Une flanc garde de deux compagnies sous les ordres du Capitaine **JOYEUX** suit l'itinéraire Vaucourt, bois du Tillot, Lagarde.
Elle sert de colonne de liaison entre le 16ème Corps et le 15ème qui opère au nord du canal.
Dans l'après midi, le 15ème Corps débouche sur Lagarde vers 14 heurs.
A 16 heures, le 81èmr reçoit l'ordre de franchir le canal et de marcher sur Maizières en passant entre le bois de Cugnot et le bois de Bourdonnay, pendant que le 96ème se porte sur le même point par la grand-route de Moussey à Maizières.

Journée du 17 Août

Le 81ème régiment quitte son cantonnement de Maizières et marche à l'avant-garde de la 91ème Division, dans l'ordre 2ème, 1er et 3ème bataillons, par l'itinéraire Maizières, Azoudanges, Dominique Guerre, Rhodes, Albeschaux, Bisping, Angviller.
A Dominique Guerre, le 2ème bataillon va s'établir en flanc-garde au pont sur le canal de la route de Maizières à Héming.
Un demi escadron de hussards et la 1ère section de mitrailleuses lui sont adjoints.
La mission de cette flanc-garde est de tenir les points de passage entre Gondrexdange et l'étang de Stock. Les 1er et 2ème bataillons bivouaquent sur leurs positions de flanc-garde.
A Albeschaux, le 1er bataillon, la 3ème section de mitrailleuses, un demi escadron de hussards, une demie compagnie de génie constituent une flanc garde qui a pour mission de garder les points de passage sur le canal depuis Albeschaux jusqu'à l'écluse située à 1800 mètres au nord de la traversée du canal par la route de Bisping à St Jean-de-Bassel.
Le 3ème bataillon atteint Bisping où il cantonne, ainsi que la C.H.R.

Journée du 18 Août

Le 1er bataillon continue sa mission de flanc-garde sur le canal.
Le 2ème bataillon qui était toujours entre l'étang de Stock et de Gondrexdange est relevé de sa mission par un régiment de la 32ème division et se porte à Languimberg et Desseling, où il arrive à 1 heure le 19.
Le 3ème bataillon du 81ème n'est pas engagé, mais il vient à l'ennemi couvrir la division au nord d'Angviller, revenant des lisières du bois à l'est du bois de Rohrbach où il avait été envoyé en soutien du 96ème.

Journée du 19 Août

Le régiment réduit au 3ème bataillon et à l'Etat-major, passe la matinée à Angviller, puis va vers 12 heures s'installer à la corne sud-ouest du bois de Muehlwald.

Le 1er bataillon continue sa mission de flanc-garde et le 2ème bataillon part à 7h pour se rendre à Guermange comme soutien de l'artillerie du corps.
A 16 heures, le 2ème bataillon reçoit l'ordre de se porter sur Cutting en liaison entre le 15ème corps et la 32ème division.
A la nuit tombante, ce bataillon rentre à Guermange.
Dans l'après-midi le 3ème bataillon est mis à la disposition de la 32ème division pour l'attaque et la 31ème doit se replier et aller avec le 322ème régiment de réserve organiser un centre de résistance à Bisping.
L'artillerie allemande bombarde le point où était installé le 3ème bataillon (corne sud-ouest du bois de Muehlwald)
Ce bombardement coûte :

- **2 officiers blessés** (**Mr BARRIERE,** médecin-major de 1ère classe et le sous-lieutenant de réserve **Le RUMEUR)**
- **1 tué et 2 blessés.**

Presque immédiatement, le 81ème est remis à la disposition de sa Division et reçoit l'ordre de bivouaquer au sud de Bisping.
Le régiment a beaucoup de peine à sortir d'Angviller à cause de l'accumulation des troupes qui s'y trouvent et n'arrive au bivouac qu'à 23 heures.

Journée du 20 Août
Le 1er bataillon est toujours en flanc-garde ; le 2ème reçoit une mission spéciale et le 3ème est mis à la disposition de la 32ème Division.
Le Colonel reste seul à Bisping avec l'Etat-major du régiment. A 10 heures, ordre est donné de rompre le combat et de se replier.
Le 1er bataillon, fortement accroché dès 4 heures sur le canal, ne peut se replier qu'au prix de grandes difficultés et de pertes sérieuses.
Vers 13 heures, il est tout entier à Bisping ou au sud de Bisping.
Toute la ligne cherche à dérober sa marche, mais elle est violement canonné par l'artillerie allemande qui la déborde un peu à droite et bombarde les diverses colonnes de repli à Fribourg et à Azoudanges.
Toute l'artillerie allemande continue une poursuite violente par le canon.
La marche rétrograde continue vers Moussey où le régiment arrive vers 20 heures très fatigué.
Depuis Bisping il formait l'arrière garde d'une colonne.
Le Capitaine **REY-LESCURE** est tué pendant la rupture du combat.
Le 2ème bataillon reçoit la même mission que la veille (attaque sur Cutting en liaison avec le 15ème Corps d'Armée.
Deux compagnies sont engagées au nord de la route, les ailes sont canonnées et ramenées en arrière par les progrès d'une infanterie qui avait gagné la ferme Wolfert et rentre dans le bois sous la menace d'une infanterie qui marche parallèlement à la route.

Pertes :
- commandant **FAVATIER**, grièvement blessé
- capitaine **JOYEUX**, tué
- lieutenant **KUHNHOLTZ**
- s/lieutenant **PARIS**
- et de **nombreux hommes de troupe** mis hors combat.

Ancestrami

Journée du 21 Août
Dans la matinée, le 81ème régiment reçoit l'ordre de faire tenir, par le 1er bataillon, la position sur le canal au nord de Moussey et du bois de la Garenne jusqu'au pont du chemin de fer situé au N.E de Moussey.
Les points sont occupés, dès 4h30 par le 2ème bataillon et immédiatement barricadés.
Le reste du régiment vient se remettre immédiatement au Sud de Moussey.
Le régiment constitue, avec un groupe d'artillerie, l'avant-garde de la Division.
A 7 heures, on reçoit l'ordre de se replier lentement dans la direction de Moussey, Emberménil.
La manœuvre a lieu à 10h20. Il s'installe autour d'Emberménil pour y faire une grande halte.
Pour éviter un bombardement possible le régiment est porté en arrière et va cantonner à Réhainviller et Hérimenil.

Journée du 22 Août
Le régiment étant au repos dans son cantonnement est alerté pour se porter au N. de Lunéville pour renforcer les avant-postes violement attaqués par l'ennemi.
Le régiment part à 10h15.
En débouchant de Lunéville, il est porté en 1ère ligne vers le nord, en prenant comme point de direction la ferme La Roche.
Formation :

- 3ème bataillon à gauche de la route de Lunéville à Einville-au-Jard
- 1er bataillon à gauche de cette toute
- 2ème bataillon, mis à la disposition du général commandant la 31ème Division, va prendre position à Frascati.

La 61ème brigade, progressant arrive à Brinviller.
Malheureusement, la droite cède et la Brigade est obligée de se replie précipitamment sur Lunéville.
Le régiment part cantonner à **Enivaux**.

Dans cette journée, le régiment est fort éprouvé :
Capitaine **CARTIER**, lieutenant **RAPIDEL**, lieutenant **CHAUBET**, s/lieutenant **SEIGNEURIE**, lieutenant **MARTIN**, Lieutenants **BOUSQUET** et **PASCAL**, s/lieutenants **TOURNÉ** et **ANTONI tués**.
Officiers blessés : capitaine **LAVENIR**, lieutenants **FONSAGRIVE, ORTOLI, VUISON, GUIBAL PAUL, VAYSSE** ;

1300 hommes hors de combat ou disparus.

Journée du 23 Août
Le régiment quitte son cantonnement d'Enivaux et va à Bayon se reposer sur les bords de la Moselle.
Le régiment cantonne le soir à Bayon.

Journée du 24 Août
Le régiment quitte son cantonnement de Bayon et reçoit l'ordre de se porter en formation de rassemblement à 500 mètres au N.E de Lorey, à la disposition du général commandant la 74ème Division.
Le régiment est réduit à 2 bataillons.
Le 1er bataillon va à Bayon assurer la garde du 16ème Corps d'armée.
Le 2ème bataillon cantonne à Lorey avec l'Etat-major.

Ancestramil

Journée du 25 Août
L'Etat-major et le 2ème bataillon partent à 4 heures pour se porter de la cote 357 sur Romain.
Vers 8 heures le bataillon fait descendre de la crête la 8ème compagnie sur Romain.
Immédiatement cette compagnie est prise à parti violement par l'artillerie allemande et son mouvement est enrayé.
Un peu plus tard, la 5èmè compagnie va la renforcer et l'ordre est donné au 2èmè bataillon de progresser dans le bois Grimont et du bois à la cote 289.
Mais le bois Grimont est occupé par l'artillerie allemande et une section de mitrailleuses.
De plus lorsque l'on veut reprendre le mouvement en avant, l'artillerie reprend contre le village de Romain un effroyable bombardement.
Les 6ème et 7ème compagnies sont envoyées successivement pour renforcer les 5ème et 8èmè compagnies et ultérieurement un bataillon du 322ème.
Dans cette journée, le 2ème bataillon atteint le bois Grimont vers 14 heures.
Malheureusement, par suite d'une méprise profondément regrettable, il y est mitraillé par une batterie du 15ème Corps d'Armée français, installé sur le front à 4km à gauche du 81ème.
Ce bombardement fait quelques victimes (tués ou blessés, s/lieutenant **GEROME** blessé) et oblige le bataillon à évacuer le bois.
Ce bataillon se replie sur Méhoncourt.
Vers 15 heures, les Allemands semblent se mettre en retraite, notre artillerie a ……
Ordre est donné à la 61èmè Brigade d'entamer immédiatement la poursuite, 81ème en tête précédé d'un peloton de hussards.
Le 1er bataillon, remis à la disposition de ce régiment, est appelé du plateau de la cote 357 où il se trouve, sur Méhoncourt.
Le 81ème en débouche à 18h30 et marche, par la route de Lunéville, sur Lamath.
A la nuit noire, au moment où il va atteindre le village de Lamath, la tête tombe dans une embuscade et est criblée par le fusillade à deux reprises.
Il en résulte une indescriptible panique qui amène les hommes à tirer les uns sur les autres.
Quelques tués et quelques blessés, mais surtout beaucoup de chevaux tués.
Le régiment est ramené à Méhoncourt où il arrive pour cantonner après 23 heures.

Journée du 26 Août
Le régiment quitte son cantonnement de Méhoncourt pour se porter sur Lamath.
Il monte à la queue de la 61ème Brigade.
On ne peut déboucher de la forêt, Lamath étant fortement occupé.
Le régiment revient cantonner le soir à Méhoncourt.

Journée du 27 Août
Le régiment est dirigé à 5 heures sur Moriviller en cantonnement de repos.

Journée du 28 Août
Le régiment quitte **Moriviller** à 6h10 derrière le 96ème, dans l'ordre : 1er bataillon, section de mitrailleuses, 2ème bataillon.
Dans les bois, le régiment est mitraillé.

Hommes perdus :
1 officier tué : lieutenant **DEJANNE**
1 officier blessé : lieutenant **GEORGES**
45 blessés.

Amicalement

On ne peut conserver Haudonville et Gerbéviller.
Le régiment s'établit en avant-postes de combat sur la ligne ferme de la Garenne -Pont.

Journée du 29 Août
Le régiment reçoit un détachement en renfort commandé par le capitaine **FONDEUR** et comprenant 6 officiers, 1 adjudant et 985 hommes.
Le régiment conserve pendant la matinée ses emplacements de la veille.
Grand duel d'artillerie.
Vers 16h30, la 61èmè brigade reçoit l'ordre de franchir la Mortagne à Haudonville sur les passerelles construites par le génie et de se porter à l'attaque de …….
Le 96ème entre le 81ème et les bois à l'Ouest.
A la nuit noire, le régiment s'établit en avant-postes sur la rive droite de la Mortagne.

Journée du 30 Août
A 3 heures, les Allemands prononcent une contre-attaque contre la position de **Gerbéviller.**
Une attaque générale s'en suit.
Le régiment s'établit sur la croupe de la cote 285, mais ne peut y tenir par suite d'uns contre-attaque ennemie.
Le régiment est obligé de se replier.
Au cours de l'engagement, le Colonel **DAUVIN**, commandant par intérim la 61ème Brigade, est blessé
Le Colonel **AUBERT** en prend le commandement.
La 61ème Brigade est rassemblée sur la rive gauche de la Mortagne dans les bois de Haudonville.

Journée du 31 Août
Le régiment reçoit l'ordre de s'établir dans une position défensive au bois du Censal et sur la croupe entre Gerbéviller et le bois du Censal.
Le 2ème bataillon s'installe, partie à la lisière du bois d'Haudonville, partie sur la croupe de la cote 285 ; le 1er bataillon tient la lisière du bois du Censal.

Journée du 1er Septembre
Le régiment conserve ses positions et se fortifie sérieusement pour parer à toute attaque venant au Nord ou du Nord-Est.
Dans la journée, le régiment reçoit 2 compagnies du 322ème qui est dissous, et il se reforme à 3 bataillons. L'encadrement du régiment est alors le suivant :

ETAT-MAJOR

Lieutenant-colonel **LOUIS**
Capitaine adjoint : capitaine **CRABIE**
Médecin major de 1ère classe **DOURNE**
Officier de détails : lieutenant **BEZOMBES**
Officier d'approvisionnement : lieutenant **MONTAGNE**
Porte-drapeau : s/lieutenant **SERGENT**
Chef de musique : **GIRAUD**

SECTIONS DE MITRAILLEUSES

1ère section : lieutenant **FOLTZENLOGEL**

2ème section ; lieutenant **MARTIN**

Ancestrami

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

1ER BATAILLON

Etat -major
- Chef de bataillon : capitaine **FONDEUR**
- Officier adjoint :
- Médecin A.Major de 1ère classe : **STOLTZ**

1ère compagnie : capitaine **SAINT PÉ**
2ème compagnie :
3ème compagnie :
4ème compagnie :

2° BATAILLON

Etat-major :
5ème compagnie :
6ème compagnie : s/lieutenant de réserve **LECLERC** commandant la compagnie
7ème compagnie : capitaine **BONNET**
8ème compagnie : lieutenant **JUERY** commandant la compagnie

3° BATAILLON

Etat-major :
9ème compagnie : capitaine **LALIROU**
10ème compagnie :
11ème compagnie :
12ème compagnie ;

Journées des 2 et 3 Septembre
Le régiment reste sur ses positions du 31 août, renforce ses retranchements, et crée , avec l'aide d'une compagnie de génie, un réseau de fil de fer de façon à rendre la position aussi forte que possible.

Journée du 4 Septembre
Le régiment quitte son emplacement du bois du Censal à 0h12 et va relever la 62ème brigade dans ses positions.
Le 1er bataillon, capitaine **FONDEUR**, va occuper la lisière nord et est du bois de la Reine ; le 2ème bataillon fait tête de front sur la rive droite de La Mortagne, en avant d'Haudonville avec 3 compagnies, la 4ème en repli sur la voie ferrée (rive gauche).
Le 3ème bataillon (3 compagnies vont prendre position au N.E de Gerbéviller, à cheval sur la route de Fraimbois), la 4ème compagnie de ce bataillon est toujours détachée à Clayeures pour garder le quartier général du Corps d'armée.

A 17 heures, le régiment reçoit l'ordre de prendre les emplacements suivants :

- Le 1er bataillon (capitaine **FONDEUR**) reste sur les lisières N et E du **bois de la Reine**
- Le 2ème bataillon (bataillon **SOULE**) s'installe avec 3 compagnies à la lisière N et E **du bois d'Haudonville**, poussant la 4ème compagnie sur la rive gauche de **la** Mortagne pour servir de repli au 1er bataillon

Ancestramil

- Le 3ème bataillon (capitaine **LALIROU**) va occuper en réserve partielle de la Brigade la corne nord du bois de Rouart des Parts (Le Roua des Pares).

Le mouvement s'exécute à partir de 19 heures.
La 12ème compagnie (capitaine **EVRARD)**, détachée à Clayeures pour la garde du quartier général du Corps d'armée rejoint le régiment.

Journée du 5 Septembre
Les bataillons occupent les mêmes emplacements que la veille.
Le 1er bataillon est attaqué à plusieurs reprises.
Par suite d'une mauvaise interprétation des ordres qui lui ont été donnés, ce bataillon se replie sur la rive gauche de la Mortagne (Ferme des Bordes)
Pertes :
officiers blessés
capitaine **FONDEUR**
médecin aide major de 1ère classe **HARTMANN** très grièvement blessé.
Tués : hommes de troupe 2
Blessés, '' '' 8

Journée du 6 Septembre
Le 81ème a pour mission de renforcer l'organisation du front sur la rive gauche de la Mortagne (Bois d'Haudonville) et de faire réoccuper le bois de la reine, en avance sur la rive droite.
Le commandant du 1er bataillon (capitaine **SAUVET**), renforcé par la 8ème compagnie et les 2 sections de mitrailleuses est maître, à 10 heures, de la partie N.E du bois de la Reine ; il n'a affaire qu'à des fractions d'infanterie allemande qu'il a refoulé facilement.
Vers 18 heures, des éléments d'infanterie amie (32ème brigade) s'installent à la Vacherie et à la cote 269 (Nord de Gerbéviller)
Dans la zone des 2ème et 3ème bataillons, canonnade ennemie inefficace.
Pertes : néant.

Journée du 7 Septembre
Les bataillons conservent leurs emplacements.
La Division n'agit que par son canon.
Pertes : néant.

Journée du 8 Septembre
En vue de forcer l'infanterie allemande à occuper ses retranchements et à se mettre en prise aux feux de notre canon, les éléments de la rive droite de la Mortagne (1er bataillon, 8ème compagnie et les 2 sections de mitrailleuses) reçoivent mission de progresser du bois de la Reine vers le bois du Fays, à la gauche du 142ème qui marche vers le bois des Rappes et le bois du Haut de la Pax.
Le mouvement en avant commence à 16 heures
Après avoir gagné un peu de terrain vers le sud de 285, les forces prennent position à partir de 16h30, moment de l'ouverture du feu de notre artillerie.
Le combat cesse avec la nuit.

Pertes :
Officier tué : s/lieutenant **DAUDET**
blessés ou disparus : 31

Journée du 9 Septembre

Ancestramil

A 3 heures, une attaque est prononcée sur tout le front du Corps d'armée par les éléments avancés.
Le détachement **SAUVET** (même composition que les jours précédents) a pour objectif **le bois du Fays**.
Il est appuyé par le groupe **MORETAU** (la Garenne).
Il se relie à droite avec le 142ème, à gauche avec le 80ème.

Pertes :
tués **9**
blessé **44**
s/lieutenant **ROUVIER** blessé

Journée du 10 Septembre
Offensive générale du 16ème Corps.
Secteur d'attaque du Régiment : bois de la Reine inclus au chemin de terre qui passe par la cote 269.Le 1er bataillon doit déboucher de la lisière nord du bois de la Reine sur 295.
Le 2ème bataillon franchit la Mortagne à la passerelle construite en face de la lisière sud du bois de la Reine et attaque sur 285-295.
Le 3ème bataillon franchit la Mortagne aux passerelles de Haudonville et attaque à 17h30 à droite et en échelon du 2ème.
L'attaque progresse jusqu'à 1km environ au nord de la route de Lunéville.
Le Colonel ordonne une attaque de nuit à partir de 22 heures.
Cette attaque trouve les premières tranchées allemandes inoccupées.

Pertes : s/lieutenant **LECLERC** mortellement blessé.

Journée du 11 Septembre
Prise de contact, au lever du jour, avec la 1ère ligne allemande.
Canonnade intense sans grands résultats.
Le 1er bataillon, épuisé par les combats des jours précédents, est relevé au **bois de la Reine** par le 96.
A la tombé de la nuit, contre-attaque allemande sans résultats.

Journée du 12 Septembre
L'ennemi bat en retraite sur tout le front. Le régiment (2ème et 3ème bataillon) reçoit comme axe de marche la croupe descendante de 285, cote 284, partie sud-est du bois de la Haye.
1ère ligne : 3ème bataillon.
2ème ligne : 2ème bataillon.
Le mouvement s'exécute sans combat, l'ennemi s'étant replié pendant la nuit.
A 17 heures, le 3ème bataillon tient la lisière nord-est du bois de la Haye (partie sud) ; le 2ème bataillon à atteint au nord-est de Fraimbois, le chemin de Fraimbois à Hérimenil.
Arrivé d'un détachement du dépôt comprenant 3 officiers, 302 hommes de troupe.

Journée du 13 Septembre
Le régiment ayant cantonné à Fraimbois reçoit l'ordre, à 16 heures, de se diriger sur Lunéville par la Maison de Briques et la route de Moncel-lès-Lunéville.
Le 3ème bataillon débouche de Fraimbois à 16h40.
Les 1er et 2ème bataillons cantonnés respectivement à la ferme de la Garenne et à Gerbéviller, se mettent en route dès récupération de l'ordre.

Ancestrami

Le régiment cantonne, partie à la caserne du 2ème bataillon de chasseurs, partie à la caserne du 17ème régiment de chasseurs à cheval.

Journées des 14 et 15 Septembre
Stationnement à Lunéville ; réorganisation des unités.
Le 2ème bataillon organise le front La Fourasse, voie ferrée au nord et un réduit à St Roch, face au bois de Lunéville.

Journée du 16 Septembre
Situation sans changement.

Journée du 17 Septembre
La Division reçoit l'ordre de se porter dans la région de Nancy en réserve d'armée.
Le 81ème rompt à 7 heures et se dirige sur Nancy par Dombasle, St Nicolas-de-Port.
Grande halte à la Ferme de la Madeleine.
La marche s'exécute sans incident.
Le régiment cantonne à Nancy dans le quartier limité par l'avenue de la Garenne, la rue de Phalsbourg et la rue de Mon Désert.

Journées des 18, 19, 20 Septembre
Stationnement à Nancy. Situation sans changement. Reconstitution des unités.

Journée du 21 Septembre
L'ennemi occupe la région ……, Beney, Thiaucourt, Viéville sur Haye.
Le 16ème Corps d'armée va stationner dans la région Fontenoy, Gondreville, avec…G
à Bouroidet Francheville.
Le 81ème va cantonner à Gondreville.
Ordre est donné à 15 heures de continuer le mouvement en avant.
Le régiment cantonne à :

- Andilly : E.M, 3ème bataillon, ½ du 1er bataillon.
- Ménil la Tour : 2ème bataillon et T.C
- Bouvron : ½ du 1er bataillon avec le chef de bataillon

Journée du 22 Septembre
A partir de 11 heures, la 61ème Brigade se porte par bataillons successifs (81ème en queue) sur Bernecourt par le terrain à l'O. de la grand'route de Toul à Verdun.
Vers 15 heures, l'artillerie allemande ouvre le feu sur les éléments de tête arrivés à hauteur de Grosouvre.
A 17 heures, le Lt Colonel commandant le 81ème donne l'ordre suivant :

- Le 2ème bataillon de la 81ème se portera dans le vallon au S.O de Bernecourt avec les 2 sections de mitrailleuses.
- Le 3ème bataillon se portera sur les emplacements occupés ponctuellement par le 2ème.
- Le 1er bataillon sera à environ 500 mètres du 3ème.

A 17h30, le 81ème, afin d'appuyer l'attaque du 96, porte le 2ème bataillon en 1ère ligne du 96.
Le 3ème bataillon en 2ème ligne.
Le 1er bataillon est mis à la disposition du colonel commandant la brigade à 600 mètres S.O de Bernecourt.
A 18 heures, 2 compagnies du 2ème bataillon franchissent la route de Beaumont à Bernecourt, les 2 autres compagnies vont les prolonger à gauche.

Ancestramil

A 19 heures, le 3ème bataillon reçoit l'ordre de lâcher ses 2 compagnies de tête dans la direction de la cote 293, de gagner du terrain au N de la grand'route jusqu'à hauteur de la gauche de la ligne de combat du 2ème bataillon et de se retrancher sur le point atteint. 2 compagnies sont maintenant en réserve sur la cote 266.
A 21 heures, ordre est donné de prendre les avant-postes ; fin de combat.
Le 2ème bataillon et les 2 compagnies du 3ème reçoivent l'ordre de se retrancher et de se maintenir à tout prix sur les emplacements actuels, en vue de reprendre l'attaque le lendemain à 4h30.
Le 1er bataillon est en cantonnement d'alerte à Bernecourt.

Journée du 23 Septembre
A partir de 4h30, reprise de l'offensive.
La 12ème compagnie, la 9ème compagnie sont laissées en ligne.
Cette dernière entre en liaison avec une section cycliste de la 2ème D. à Bernecourt.
Les mitrailleuses sont envoyées à gauche.
Toutes les tentatives faites à partir de 4h30 pour aborder le front ennemi du 233 au Bors à l'O. de la Hazelle échouent.
La ligne de combat, rejetée sur ses tranchées se borne à un combat de feux très violent.
Entre 7h30 et 8 heures, une panique se produit vers le centre de la ligne, se communique à tout le front et la majeur partie des unités reflue en désordre au S. de la grand'route, les uns pour 266, les autres (mitrailleuses notamment) par Beaumont et Mandres-aux-Quatres-Tours.
Il ne reste plus , en ligne, qu'une centaine d'hommes des 2ème et 3ème bataillons, ralliés par le capitaine **BONNET**, vers la cote 266, sur la grand'route, les sapeurs et les téléphonistes la bifurcation, à 1km S.E de Beaumont et enfin la 9ème compagnie à l'O. de cette bifurcation.
Les tranchées établies à l'Est et près du chemin de Mandres aux bois du Jury étaient restées occupées par une centaine d'hommes de la 10ème compagnie.
Les misérables arborent vers 9 heures des morceaux de chemises au bout de leurs fusils.
Quand les Allemands se portent en avant pour les faire prisonniers, les fractions voisines du Chef de Corps (CHR et 9ème compagnie) tirent dans le tas sur son ordre.
Les Allemands commencent alors un mouvement débordant.
Vers 13h30, ils commencent à déborder vers Beaumont, ce qui amène une panique sur la gauche de la 9ème compagnie.
Il ne reste à la cote 266 qu'une soixantaine d'hommes, les sapeurs et les téléphonistes, autour du drapeau.
A 14 heures, les Allemands qui occupent le terrain entre Beaumont et la cote 293 se sont repliés dans la direction du Nord.
Ce recul doit sans doute être attribué à l'entrée en action d'un élément du 20ème Corps ou de la 2ème DIC.
Le régiment apprend à l'instant la venue prochaine de la 64ème Brigade.
A 19 heures, le 1er bataillon attaque le bois de la Hazelle, en appuyant le 86.
L'attaque échoue.
Le 1er bataillon passe la nuit dans le fossé sur la route de Beaumont à Bernecourt.
Les 2ème et 3ème bataillons se reforment à Bernecourt

Journée du 24 Septembre
Le 24 au matin, les 2ème et 3ème bataillons se reconstituent au S.O de Bernecourt.
Ils sont répartis en ligne sur la route de Beaumont à Bernecourt, de part et d'autre de 266, le 2ème à droite. Ils se relient à droite avec le 96ème, à gauche avec le 15ème qui occupe Beaumont.
Conformément à l'ordre donné par le général Cdt le 16ème Corps d'armée, la matinée est employée à s'installer solidement sur le terrain occupé.

Des éléments avancés sont poussés jusqu'aux tranchées abandonnées la veille.
L'ennemi tient toujours le bois de la Hazelle, le bois à l'Ouest, la cote 293 et ses abords S.O jusqu'à 1 km de Beaumont.
A 15h30, réception de l'ordre du général C^{dt} le 15ème Corps prescrivant la reprise de l'offensive dans la direction de St Baussant.
Le groupement, aux ordres du colonel **AUBERT**, a pour objectif le bois de la Hazelle.
Le 2ème bataillon entame vers 16 heures le mouvement en avant et garni les tranchées au nord de la grand'route.
Le 3ème bataillon, réduit à moins de 300 hommes, porte quelques fractions en avant.
Les mitrailleuses entrent en action à 266 vers 17 heures.
L'artillerie allemande riposte et les mitrailleuses sont assez éprouvées.
L'E.M du régiment éléments de la CHR qui l'accompagnait subissent de fortes pertes.
Le s/lieutenant **SERVENT**, porte-drapeau, est blessé grièvement.
Le drapeau est brisé.
A la tombée de la nuit, les 2ème et 3ème bataillons occupent la ligne de tranchées à 500 mètres au nord de la grand'route, au contact des Allemands retranchés au bois de la Hazelle à 293.

Journée du 25 Septembre
Le 25 septembre, à 4h45, le 2ème bataillon signale l'évacuation par l'ennemi de la lisière sud du bois du Jury.
La lisière sud du bois de la Hazelle est également évacuée par les Allemands peu après.
A 9h45, le régiment reçoit l'ordre d'occuper les points suivants :

- Le 1er bataillon à la lisière N.O du bois de la Hazelle
- Le 2ème bataillon à la lisière N.O du bois du Jury
- Le 3ème bataillon à la cote 293.

Les 2 premiers bataillons exécutent leur mouvement sans trop de difficultés.
Des coups de feu sont tirés sur des éléments du 2ème bataillon pendant la marche par des patrouilles ennemies embusquées dans le bois du Jury.
Le 3ème bataillon ne peut remplir sa mission puisque la cote 293 qu'on croyait évacuée par l'ennemi est fortement tenu par celui-ci.
Cependant, 2 compagnies de ce bataillon s'établissent sur la route Beaumont-Flirey à l'est de la cote 293.
Vers 13 heures, le régiment est averti que la 64ème Brigade (à notre gauche) va attaquer le point 293- 274.
Il est prescrit aux éléments du 81ème (2ème et 1er bataillons) qui se trouvent à la lisière N.O du bois du Jury et à la lisière N.O du bois de la Hazelle d'appuyer fortement cette attaque, qui d'ailleurs échoue.
La cote 293 est évacuée par l'ennemi à la tombée de la nuit.
La 64ème Brigade occupe, sans coup férir, dans la nuit de 25 au 26 Seicheprey et la lisière O du bois de Rémières.
A la tombée de la nuit, les 3 bataillons occupent les positions indiquées ci-dessus du bois du Jury, du bois de la Hazelle à l'est cote 293.

Journée du 26 Septembre
L'ordre d'opération de la brigade pour la journée du 26 est le suivant :

- le 14ème corps allemand s'est mis en retraite en abandonnant les tranchées remplies de morts.
- continuation de l'offensive dès le lever du jour.
- point de direction Bois de la Sommard – St Baussant, 81ème à droite, 96ème à gauche.

L'attaque prescrite par cet ordre échoue.
A 8h30, nouvel ordre d'attaque générale.

Le mouvement du régiment doit s'exécuter de la façon suivante :

- 1er bataillon, débouchant de la lisière N.O du bois de la Hazelle de même que la gauche du 96ème qui a pour objectif le bois de la Sommard. Ce bataillon formera la droite du régiment en échelon avant.
- 2ème bataillon, débouchant de la lisière N.O du bois du Jury quand le 1er bataillon arrivera à la corne Nord de ce bois, marchant en échelon derrière la gauche du 1er bataillon et le reliera à la 64ème Brigade.
- 3ème bataillon, derrière le 2ème au mouvement duquel il se conformera.

Cette attaque échoue également.
A la tombée de la nuit, les unités occupent les emplacements du matin.
Elles reçoivent l'ordre de s'y maintenir solidement.

Journée du 1er Octobre
Rien à signaler dans la matinée.
2 compagnies du 3ème bataillon sont envoyées au bois des Rémières à la disposition du chef du bataillon.
A 15 heures, une attaque générale du Corps d'armée est ordonnée.
Le commandant du régiment donne l'ordre suivant :

1) attaque générale du 16ème Corps d'armée à 15 heures.
2) le 1er bataillon opère dans la zone limitée à l'O. par la ligne corne N.O du bois des Rémières – clocher de St Baussant et à l'Est par la ligne boqueteau N.E du bois des Rémières – corne O du bois de la Sommard :
 1er objectif : croupe à 700 mètres N du bois des Rémières.
 Objectifs ultérieurs ; St Baussant et routes à l'Est.
 Les 4 compagnies en 1ère ligne ; Les 2 compagnies du 3ème bataillon en renfort d'attaque.
3) le 1er bataillon sera appuyé à droite par le 2ème bataillon et les mitrailleuses (qui attaquera la lisière Sud du bois de la Sommard en liaison avec la 6ème brigade)
4) la 64ème brigade attaquera à la gauche du 1er bataillon en prenant pour axe la ligne Seicheprey – Lahayville.

Le bataillon de 1ère ligne ne parvient pas à progresser de jour malgré de nombreuses tentatives.
A 22 heures, le 1er bataillon a ses 4 compagnies en ligne à une centaine de mètres des tranchées allemandes.
A minuit, les 1er et 2ème bataillons donnent l'assaut des tranchées ennemies.
Cet assaut ne réussit pas.

Pertes nombreuses au 2ème bataillon.
Pertes :
Officiers : néant

Troupe :

Tués	**11**
Blessés	**62**
Disparus	**14**

PERTES

22 Sept.
S/lieut. **BADIE** : tué
Troupe

Ancestramil

Tués **6**
Blessés **25**
Disparus **19**

23 Sept.
Officiers :
Capitaine **EVRARD** : tué
CDT **SOULE**, CDT **PUECH**, CAPT. **RENARD,** LIEUT. **JUERY**, S/LIEUT. DE RESERVE **ANDRAL** : blessés.
S/LIEUT. DE RESERVE **ESTEVE**, S/LIEUT.DE RESERVE **MAURIEZ** : disparus
Troupe
Tués **43**
blessés **159**
disparus **216**

24 Sept.
Officiers : LIEUT. **MARE,** S/ LIEUT. **BESSET,** S/LIEUT**. SERVENT** : tués
LT COLONEL **LOUIS**, CAP^{NE} **CRABIE** : blessés
Troupe
Tués **14**
blessés **45**
disparus **4**

25 Sept.
Blessé LIEUT. **SACHEY**
Troupe
Tués **2**
blessés **12**
disparus **3**

Ancestramil

Jean-Louis BLANC
Décembre 2008

